

M. Harris :

Q. Une autre question à propos de ces aménagements. Vous avez dit que \$7,000 étaient les capitaux requis pour subvenir aux frais de l'aménagement d'un paquebot?—R. Oui.

Q. Est-ce que ce montant comprend tous les frais entraînés par la modification en paquebots propres au transport du bétail?—R. Il comprend tout l'argent que nous avons été obligés de dépenser pour les paquebots, afin de les rendre propres au transport du bétail.

Le président :

Q. Vous voulez dire \$7,000 capitalisés?—R. Non, les frais sont de \$7,000 par paquebot. Nous avons imputé un item dans nos dépenses de 5½ p. 100 par année sur \$7,000.

Q. Ce sont les capitaux?—R. Les capitaux sont de \$7,000, mais il n'y a que 5½ p. 100 par année entrant dans l'item.

Le PRÉSIDENT: Je suis d'avis que M. Harris était sous l'impression que les \$7,000 constituaient l'intérêt.

M. HARRIS: Non, monsieur le président.

Sir HENRY DRAYTON: Non, c'est le montant du capital.

M. Stewart :

Q. Vous avez établi une dépréciation s'étendant sur dix ans?—R. Oui.

M. Milne :

Q. Le public croit généralement que le bétail transporté sur le pont supérieur prend de l'espace qui ne serait pas employé autrement. C'est faux, n'est-il pas vrai?—R. En préparant cet état nous avons seulement imputé contre le transport de ce bétail cette partie de l'espace qui serait disponible pour une autre cargaison. J'ignore combien de cet...

M. DOHERTY: Rien que l'entrepôt.

M. Jelliff :

Q. Qu'est-ce que vous faites des aménagements dans le voyage de retour? Etes-vous forcés d'en démolir quelques-uns?—R. Non.

Q. Cela ne vous cause pas des dépenses supplémentaires?—R. Non. Au sujet des divers articles relatifs aux dépenses. Brièvement ils se résument à ceci. Ils établissent le coût du transport par tête à \$17.48, et le revenu par tête au taux actuel est de \$20, ce qui laisse à la compagnie un profit de \$2.52 par tête.

Sir Henry Drayton :

Q. Est-ce que cela comprend tous les item que vous avez mentionnés?—R. Oui.

Q. Et est-ce que cela comprend une proportion équitable du combustible et des autres dépenses de la traversée?—R. Non, ce n'est que le coût du transport du bétail. Nous n'avons rien imputé pour l'exploitation des paquebots sur le transport de ces bestiaux. Peut-être le devrions-nous.

Q. La chose peut s'exprimer ainsi: la différence entre \$17.48 et \$20 s'appliquera aux frais généraux de l'exploitation du paquebot?—R. C'est cela.

Q. Et vous découvrirez plus tard si vous avez réalisé du profit ou non?—R. Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour s'apercevoir de ce qui arrive, surtout si on a imputé l'intérêt sur le coût du paquebot. Bien que je ne désire pas que l'on interprète mal mes paroles, comme étant des efforts en vue de l'établissement d'une propagande, afin de faire augmenter les cargaisons de bestiaux, cependant, d'une manière générale, \$20 par tête de bétail transporté dans le Royaume-Uni ne sont pas considérés comme étant un prix élevé dans le monde de la navigation.